



Règlement de la consultation

Marché de gestion du service de restauration

LYCEE FRANÇAIS DE VALENCE (ESPAGNE)
Calle Orenge, 20
Apartado 119
46980 PATERNA (VALENCIA)

Date limite de remise des offres :

30 mars 2018 à 12h00
au Lycée Français de Valence (Espagne)

Paterna, le 19 février 2018

ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation concerne la gestion du service de restauration du Lycée Français de Valence, situé au 20 calle Orensa 46980 paterna(valencia)

ARTICLE 2 : CONDITIONS DE LA CONSULTATION

Le présent marché est lancé dans le cadre des dispositions de la directive européenne 2014/24 relative aux marchés publics. Il est passé sur la forme d'un accord-cadre à bons de commandes en procédure adaptée.

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours (cent vingt jours) à compter de la date limite de remise des offres.

ARTICLE 3 – DUREE – DATE PREVISIONNELLE DE DEBUT D'EXECUTION DES PRESTATIONS

Le présent accord-cadre est conclu pour une première période de 3 ans ferme (36 mois) à compter du 1er septembre 2018.

Il pourra ensuite être tacitement reconduit deux fois un an sauf décision contraire du Lycée français de Valence adressée au titulaire trois mois au moins avant la date anniversaire du début de la prestation.

ARTICLE 4 – VISITE DES LIEUX

Une visite des lieux est obligatoire. Elle est organisée sur rendez-vous auprès de :
NICOLAS VANZI/JUAN NAVARRO
Tel : 00 34 96136 40 31(standard)
Email : dafacs.valence.lfv@aeefe.fr

Lieux : Calle Orensa, 20 46980 PATERNA

ARTICLE 5 – NOMENCLATURE COMMUNAUTAIRE PERTINENTE

- 55330000-2 Services de cafétéria
- 55520000-1 Services traiteur

- 55523100-3 Service de restauration scolaire

ARTICLE 6 – DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

6.1 Retrait des dossiers par voie dématérialisée

Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable sur le site internet du lycée à l'adresse suivante www.lfval.net et sur le profil acheteur de l'AEFE sur www.marches-publics.gouv.fr gratuitement et anonymement.

Pour lire les documents mis à disposition sur ce site, les candidats doivent disposer des logiciels suivants : .doc (Word), .rtf, .xls (Excel), .pdf (Acrobat Reader), .zip (Winzip).

Il est recommandé aux candidats ayant téléchargés sur le site www.marches-publics.gouv.fr d'indiquer le nom de la personne physique chargée du téléchargement, ainsi qu'une adresse électronique, afin que puissent lui être communiquées les éventuelles modifications ou précisions apportées aux documents de la consultation.

Il est également nécessaire que le candidat vérifie très régulièrement les messages reçus sur cette adresse. La responsabilité de l'acheteur ne saurait être recherchée si le candidat a communiqué une adresse erronée ou s'il n'a pas consulté ses messages en temps et en heure.

6.2 Contenu du dossier de consultation des entreprises

Le dossier de consultation comporte les documents suivants :

- Le présent règlement de la consultation,
- Le modèle d'acte d'engagement,
- Le formulaire DUME,
- Le cahier des charges administratives et techniques particulières,
- Le certificat de visite,
- Le cadre du mémoire technique.

6.3 Modification de détail au dossier de consultation

Le Lycée Français de Valence se réserve le droit d'apporter, au plus tard 6 jours avant la date fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats

devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

ARTICLE 7 - PRESENTATION DES OFFRES

Les candidatures et les offres doivent être rédigées en français et / ou en espagnol. Chaque candidat devra produire un dossier complet comprenant la procédure suivante :

Les offres seront remises sous double enveloppe :

7.1. – Deux enveloppes intérieures portant le nom du candidat, ainsi que l'intitulé du marché:

7.1.1 – La 1^{ère} enveloppe intérieure qui portera les mentions suivantes :

1^{ère} enveloppe intérieure : Dossier administratif
LYCEE FRANÇAIS DE VALENCE (ESPAGNE)
Entreprise : XXX

Cette enveloppe contiendra obligatoirement les justifications suivantes :

. lettre de candidature dûment complétée et signée ou le DUME (voir formulaire joint)

. justification de l'inscription au registre de la profession ou au registre du commerce et document permettant d'identifier les personnes habilitées à engager le candidat et leurs pouvoirs

. déclaration concernant le chiffre d'affaires global.

. déclaration indiquant les moyens humains, matériel et technique,

. qualifications professionnelles et références spécifiques pour des travaux similaires

. attestations sur l'honneur dûment datées et signées précisant :

° que le candidat n'est pas en redressement judiciaire : en cas de redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés à cet effet

- ° que le candidat n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir aux marchés publics
- ° que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard du code du Travail
- ° que le candidat a satisfait à l'ensemble de ces obligations en matière fiscale et sociale

7.1.2. – La 2^{ème} enveloppe intérieure qui portera les mentions suivantes :

2^{ème} enveloppe intérieure : Offre
LYCEE FRANÇAIS DE VALENCE (ESPAGNE)
Entreprise :

Cette enveloppe contiendra obligatoirement :

-LA PRESENTATION TECHNIQUE DES PROPOSITIONS DES ENTREPRISES DIVISEE EN 6 PARTIES

- Conception des repas,
- Elaboration des repas,
- Distribution des repas,
- Protocole de nettoyage et APPCC, gestion des risques
- Gestion de la cafétéria
- Service de réception.

En outre, le prestataire fera clairement apparaître pour chaque critère les actions qu'il se propose de mettre en œuvre dans le cadre de la démarche environnementale initiée par le lycée : aliments issus de l'agriculture biologique, gestion raisonnée de l'eau, de l'énergie et des déchets, filière de producteurs locaux/régionaux. De même, le caractère international du Lycée devra être intégré dans la conception et la présentation des plats.



**-LA PRESENTATION FINANCIERE DES PROPOSITIONS DES ENTREPRISES
COMPRENDRA :**

- 1) un acte d'engagement (A.E.) daté et signé par le ou les représentants qualifiés de l'entreprise qui sera signataire du marché : **cadre ci-joint à compléter ;**
- 2) les cahiers des charges, ci-joint, remis avec le dossier de Consultation, à **accepter sans modification, daté et signé,**
- 3) Présentation de toutes les améliorations proposées afin de réaliser les objectifs du marché.
- 4) L'offre économique, qui consistera à un prix unique au menu, est détaillée ci-après :

CONCEPTS DU MENU	PRIX UNITAIRE
Personnel	0,00€
Matières premières	0,00€
Coûts d'exploitation	0,00€
Marge de contribution	0,00€
TOTAL MENU	0,00€

- 5) Les candidats fourniront une liste des prix des produits mis en vente dans la cafétéria
- 6) Les candidats présenteront au lycée 5 exemples de menus avec leur prix respectifs.
- 7) Les candidats présenteront une offre d'investissement chiffrée pour les projets de renouvellement des espaces ou des process visant à améliorer la qualité culinaire, la sécurité et l'accueil du public

Les offres et tous les documents liés au marché ainsi que les documents annexés seront rédigés en français ou en espagnol.

7.2. – L'enveloppe extérieure portera l'adresse et mentions suivantes :

LYCEE FRANÇAIS DE VALENCE (ESPAGNE)
Calle Orenga, 20
Apartado 119 – 46980 PATERNA
VALENCIA

Les plis doivent être remis en mains propres contre récépissé à :

LYCEE FRANÇAIS DE VALENCE (ESPAGNE)

Ou par voie électronique à : dafacs.valence.lfv@aefe.fr

Avant le 30/03/2018 12h (délai de rigueur) ou, si elles sont envoyées par la poste, devront l'être à l'adresse susvisée par pli recommandé avec avis de réception postale, et parvenir avant ces mêmes dates et heure limites.

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci dessus, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus et seront renvoyés à leurs auteurs.

NB : les offres devront également être communiquées par voie électronique à l'adresse suivante : dafacs.valence.lfv@aefe.fr

La Direction procèdera dans un premier temps à la vérification de toute la documentation demandée et procèdera ensuite à l'analyse de l'offre économique.

ARTICLE 8 – JUGEMENT DES OFFRES

Une commission est créée pour ce marché de restauration scolaire. Les membres de la commission sont :

- Les représentants de la direction
- Les représentants des parents d'élèves

- Les représentants des personnels
- Les représentants de l'AEFE, services centraux

La commission sera consultée aux deux phases de la procédure. La décision finale est de la compétence de la Direction du lycée.

La procédure se déroule en 2 phases :

- **Phase 1: Présentation des candidatures et des offres**

Lors de cette phase, la commission analysera les candidatures reçues dont l'expérience pour des opérations similaires est reconnue. Les propositions seront évaluées par la commission sur la base de l'information demandée dans le cahier des charges : capacités professionnelles, capacités techniques, offres économiques

- **Phase 2: Développement des offres**

Lors de cette phase, la commission auditionnera les entreprises qui auront été retenues (3 entreprises maximum) lors de la première phase afin de compléter, éclaircir et affiner les offres présentées.

Les critères de sélection des candidatures sont les capacités professionnelles (effectifs et références), techniques (moyens techniques) et financières (chiffre d'affaires) du candidat.

Les critères de sélection des offres sont les suivants, avec leur pondération :

- qualités des menus proposés (50%)
- prix de la prestation (30%)
- organisation fonctionnelle et moyens humains mis à disposition (20%)

ARTICLE 9 – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les demandes de renseignements devront être adressées au Lycée Français de Valence exclusivement par écrit aux coordonnées suivantes :

Courrier électronique :

Ou via la plateforme PLACE

LYCEE FRANÇAIS DE VALENCE (ESPAGNE)
Calle Orenga, 20

Apartado 119 – 46980 PATERNA
VALENCIA

Ces demandes doivent être adressées au plus tard le 14 mars 2018. Une réponse écrite sera envoyée à l'ensemble des entreprises ayant retiré un dossier, au plus tard le 22 mars 2018.

A Paterna, le 22 février 2018.

Le pouvoir adjudicateur,
Monsieur le Proviseur du Lycée Français de Valence